



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**



**\*15173497\***



**3 DEC. 2015**

Greffe Division LIÈGE

N° d'entreprise : 0402.446.268

Dénomination

(en entier) : **LES ANCIENS ARQUEBUSIERS VISETOIS**

(en abrégé) :

Forme juridique : S.C.R.L.

Siège : Rue Haute 11 4600 Visé

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Nomination**

Texte

Extrait du P.V. de l'Assemblée générale du 27 mars 2015

"Martin Purnode annonce le vote pour désigner, conformément aux statuts de la Coopérative, deux administrateurs supplémentaires pour porter leur nombre à 9. Philippe Lambert dispose d'une procuration signée par Michel Joiret et Martin P. distribue les enveloppes contenant, pour chaque coopérateur présent, le nombre de bulletins auquel il a droit. L'assemblée désigne Martin Lehaen, Didier Emo et Eddy Bruyère pour comptabiliser les voix de chacun des trois candidats. Les votes, souvent croisés et répartis sur les trois noms désignent sans contestation Louis-Marie Leroy et Michel Oblinger. Martin Purnode félicite les nouveaux administrateurs et les convie à une réunion pour le mois suivant car il y a du travail et des décisions à prendre."

Fait à Visé en double exemplaires

Le 25 novembre 2015

Luc OBLINGER (gérant)

Annexe : PV original

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/12/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B .

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature